Image not found or type unknown

Acte de propriété non reçu (achat en 2014)

Par **wpaul**, le **09/09/2016** à **20:15**

Bonjour
J ai acheté une petite maison de ville individuel ,j ai signé en mars 2014 chez un notaire ,depuis pas reçu l acte de propriété malgré plusieurs relance.
Dernier appel mois de juin en confirment qu il faisait le nécessaire.
Que puisse faire car cela n est pas normal.
MERCI
CDT

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés